



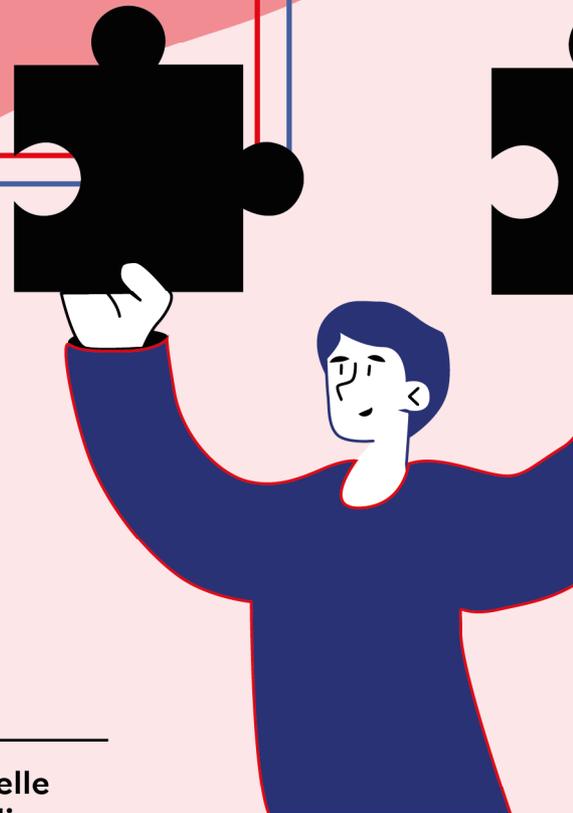
GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CONCERTATION
SUR L'AVENIR DES VALLÉES
PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES**
Diagnostic territorial

**MARS
2022**



**Direction interministérielle
de la transformation publique**

Les 2 et 3 octobre 2020, les vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée ont été victimes d'un épisode climatique inédit et violent entraînant « les plus importants dégâts en France métropolitaine depuis la seconde guerre mondiale » selon Xavier Pelletier, Préfet délégué aux territoires sinistrés.

Les collectivités territoriales, les opérateurs privés et l'État sont engagés dans une reconstruction résiliente et durable. Afin de permettre à ces vallées sinistrées de retrouver dynamisme et attractivité, l'État a amorcé une démarche inédite : une concertation citoyenne pour l'avenir des vallées afin de réfléchir au futur des territoires au-delà de leur seule reconstruction.

Afin d'envisager des perspectives pour les vallées durement touchées par la tempête Alex, le Gouvernement a souhaité mettre en place une dynamique territoriale en invitant les maires, les élus et les habitants à élaborer des projets de développement pour les vallées. Ces propositions permettront de construire et de tracer des perspectives de développement pour les vallées, plus d'un an après la tempête Alex.

L'État accompagnera le financement des projets sélectionnés grâce à une enveloppe exceptionnelle de 50 millions d'euros qui sera complétée par des contributions des collectivités territoriales et de l'Union européenne pour atteindre un potentiel de financement de 100 millions d'euros.

POURQUOI UN DIAGNOSTIC ?

En préalable à tout travail de réflexion sur des perspectives d'avenir à envisager pour les vallées, il a semblé nécessaire de distinguer les différents enjeux spécifiques (mais aussi communs) à ces territoires.

Ce travail de diagnostic qui présente une pluralité de points de vue (des habitants, des élus, des associations, des organisations professionnelles etc...) servira de base aux ateliers de concertation qui réunirons, début 2022, des habitants et des élus.

LA METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

Le présent diagnostic vise à donner un aperçu le plus fidèle possible de l'état des vallées, un an après la tempête Alex. Pour ériger un bilan exhaustif et intégrant au mieux la diversité des opinions et de la typologie des acteurs, nous nous sommes engagés dans une démarche active de récupération de la donnée auprès d'un ensemble hétérogène de parties prenantes à l'échelle de l'État, des collectivités, des chambres régionales, mais aussi auprès des associations et des collectifs citoyens.

Les acteurs contactés

Services de l'État :

- Préfecture des Alpes-Maritimes
- Services de l'Etat : Direction départementale des territoires et de la mer, Direction départementale des finances publiques, ARS, Office Français pour la biodiversité, etc.

Collectivités :

- Métropole Nice Côte d'Azur
- Conseil départemental des Alpes Maritimes
- Communauté d'agglomération de la Riviera Française

Chambres de métier :

- Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur
- Chambre d'agriculture Alpes-Maritimes
- Chambre des métiers et de l'artisanat

Associations :

- Emmaüs Roya / Fondation Abbé Pierre
- Remontons la Roya
- Les Week-ends Solidaires
- Roya Expansion Nature
- Association des pêcheurs de Tende

Les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée conservant des spécificités inhérentes à leur territoire, notre travail de synthèse a porté une grande importance à traiter les différents territoires de façon équitable. Le cas échéant, nous nous sommes efforcés de distinguer les problématiques spécifiques à chacune des vallées. Notre objectif était, sous réserve de la précision des données à notre disposition, d'ajuster notre focale d'analyse et construire un diagnostic au plus près de la réalité de terrain.

Un effort particulier a été mené sur la traçabilité de la donnée. Notre diagnostic concernant trois territoires riches aux enjeux multiples, nous avons porté une grande attention à pouvoir remonter rapidement l'information et à identifier pour chaque donnée, sa source ainsi que son ancrage géographique précis.

Les conclusions de notre diagnostic s'appuient donc un riche corpus de documents transmis par les acteurs contactés ou récupéré par nos soins.

Le corpus diagnostic :

- Diagnostics - Emmaüs Roya / Fondation Abbé Pierre
- Notes d'enjeux - Direction départementale des territoires et de la mer
- Schéma de Cohérence Territoriale - Communauté de la Riviera française
- Diagnostic - "Remontons la Roya"
- Dossier de présentation WE solidaire
- Contrat de relance et de transition écologique - Communauté de la Riviera française
- Alcotra - PO FEDER France Italie
- Diagnostic - MNCA
- Diagnostic - Roya Expansion Nature
- Portrait socio-sanitaire et environnemental 2018 du département des Alpes-Maritimes – Agence Régionale de Santé
- Cartographie des lycées publics

- Cartographie des espaces naturels protégés
- Cartographie des projets culturels
- Cartographies des réseaux routiers
- Plan local d'urbanisme métropolitain – Métropole Nice Côte d'Azur

Au-delà de ces documents, nous avons recueilli des données dans l'ensemble des articles de presse réalisés sur la tempête Alex de façon à mettre en évidence, au cœur des témoignages individuels, les récits collectifs intégrant une vision ou des idées pour l'avenir des vallées.

L'ensemble de ces données a été synthétisé et quatre grandes thématiques ont été identifiées qui permettent de recenser les enjeux prioritaires partagés pour les vallées :

- Vivre dans les vallées
- Prendre en compte son environnement naturel
- Renforcer l'attractivité des territoires
- Se déplacer autrement

VIVRE DANS LES VALLÉES

Le **dynamisme** des vallées repose sur leur capacité à offrir à leurs habitants les meilleures conditions de vie possibles. Il tient également à leur aptitude à attirer des familles et des jeunes. Les enjeux d'**habitat**, de **qualité de vie**, d'**accès aux services** (en particulier la santé) et commerces sont cruciaux aujourd'hui pour la vitalité et le rebond de ces territoires.

La tempête Alex a eu un impact considérable sur l'habitat et remet en cause aujourd'hui la façon d'envisager son implantation au sein des trois vallées. Au-delà de l'évidente et prioritaire gestion du relogement des centaines de familles ayant perdu leur maison, l'enjeu est aujourd'hui de faire en sorte que l'aménagement des villages intègre pleinement les enseignements de la catastrophe, pour des **réalisations résilientes**.

La question de la **prise en charge du vieillissement de la population** est prégnante dans les vallées. Elle s'est posée avec encore plus d'acuité après la tempête et du fait de la crise sanitaire. Les **disparités d'accès aux soins** sont importantes dans les vallées alors même que les structures médico-sociales et de santé sont des piliers de l'économie des vallées.

Faire vivre les vallées, c'est aussi garantir leur **attractivité**. De ce point de vue, l'accès au haut débit est essentiel pour la vitalité des territoires et la lutte contre les inégalités. Au-delà de la sphère privée, elle a un impact sur l'ensemble des activités : tourisme, santé, éducation, gestion du risque...

Enfin, la tempête Alex a généré, partout sur ces territoires, de nombreux élans de **solidarité** et d'**initiatives associatives et collectives**. Cette vitalité, qui perdure, témoigne du souhait des habitants de prendre part, de manière pérenne, aux perspectives de reconstruction et de rebond des vallées.

HABITAT ET POPULATION

ENJEUX

La tempête Alex a eu un impact considérable sur l'habitat. Elle remet en cause la façon d'envisager l'implantation de l'habitat au sein des trois vallées. Ainsi, au-delà de l'évidente et prioritaire gestion du relogement des centaines de familles ayant perdu leur maison, l'enjeu est aujourd'hui d'adopter une démarche « résiliente » et de faire en sorte que les logiques d'aménagement des villages intègrent pleinement les enseignements de la catastrophe, pour des réalisations valorisantes et résilientes face à d'autres éventuels événements météorologiques.

La question centrale pour l'avenir des villages des vallées est de préserver leur attractivité et de garantir une capacité d'accueil pour les habitants en identifiant les potentiels de développement de logements par la densification, ou lorsque c'est pertinent l'ouverture de secteurs à l'urbanisation ; d'envisager un renouvellement de l'offre en termes de logement ; de

valoriser les cœurs de bourgs... Ces sujets sont globalement au cœur de l'enjeu de revitalisation des vallées.

La vie des vallées est organisée autour de polarités fortes, regroupant de nombreux services et commerces. Ces communes jouent un rôle prépondérant, qui doit être maintenu et complété sur les domaines du numérique, des soins et de l'éducation. De même les interconnexions et complémentarités doivent être recherchées pour répondre aux besoins des habitants. Cette dynamisation des polarités doit se faire en favorisant le lien entre polarités principales et secondaires pour mettre en place une véritable solidarité territoriale.

Par ailleurs, l'accès au très haut débit dans les vallées doit être renforcé : la performance de la connexion numérique est un élément structurant pour la vitalité des territoires et la lutte contre les inégalités.

DIAGNOSTIC

Des dégâts considérables engendrés par la tempête

On compte sur l'ensemble des communes 190 bâtiments détruits, 196 bâtiments impactés lourdement et 120 bâtiments impactés largement par l'événement (cf. cellule bâtementaire-DDTM). La tempête a redessiné les zones de risque devenues aujourd'hui inconstructibles. On dénombre finalement 420 biens éligibles au fonds de prévention des risques naturels majeurs.

Des vallées inégalement touchées

En termes de couverture par des documents d'urbanisme, les vallées de la Tinée et de la Vésubie, intégrées à la Métropole Nice Côte-d'Azur, sont couvertes par le plan local d'urbanisme métropolitain (PLUM), alors que dans la vallée de la Roya, toutes les communes sont soumises au règlement national d'urbanisme à l'exception de La Brigue qui dispose d'un plan local d'urbanisme (PLU). Plusieurs communes sont, depuis, engagées dans un processus d'élaboration de PLU.

Dans la Tinée et la Vésubie, la tempête Alex a rendu inconstructibles environ 25 hectares, ce qui représente environ 6 % de la superficie des zones urbaines, essentiellement sur la commune de Saint-Martin-Vésubie.

Pour la vallée de la Roya, la tempête Alex a rendu inconstructibles environ 19 hectares de zones urbaines.

Des problématiques de logement spécifiques aux vallées

Avant la tempête Alex, les trois vallées se distinguaient du reste du département des Alpes-Maritimes par des dynamiques de logement spécifiques.

Peu de résidences principales

En 2015 le taux de résidences secondaires dans les trois vallées était de 50,19 % contre 21,26 % pour l'ensemble du département¹. A ce jour, on compte plus de 26 600 résidences secondaires dans les vallées (contre 831 575 en zone littorale). Le taux de résidences secondaires est particulièrement important dans la vallée de la Tinée avec ses différentes stations de ski (69,79%). La part de résidences secondaires est supérieure au nombre de résidences principales dans plusieurs communes.

Cette dynamique entraîne une désertification des vallées en dehors de la période estivale.

Une vacance des logements importante

Le taux de logements vacants est de 13,72% dans les trois vallées contre 8,39 % pour les Alpes-Maritimes. Ces logements vacants peuvent être des biens inutilisés par leur propriétaire, ou encore des habitations vétustes, inhabitables...

Une demande de logements sociaux en forte hausse

La demande de logements sociaux entre septembre 2020 et septembre 2021 a progressé de 29,85 %, alors qu'elle est stable sur l'ensemble du département.

Cette dynamique s'explique par le fait que le taux de logements sociaux sur l'ensemble des vallées est de 6,04 %², alors que le taux départemental dépasse les 10 %. Sur ce point, la vallée de la Vésubie se distingue de la Roya et de la Tinée, avec un taux de plus de 19 %. De plus, le taux de pauvreté approche les 20 % dans les vallées alors qu'il est de 17,50 % sur l'ensemble du département. Enfin, cette progression semble importante mais elle concerne un volume assez faible de logements.

			Vallée de la ROYA	Vallée de la TINEE	Vallée de la VESUBIE	3 Vallées	Alpes maritimes
Taux de pauvreté	FILOCOM 2017	Part de ménages	20,83 %	19,35 %	19,09 %	19,09 %	17,50 %

Un parc de logement en mauvais état

Dans les Hauts-Pays, la part de « logements potentiellement indignes » est plus importante que dans le reste du département du fait d'un parc de logements anciens³.

Le très haut débit fixe et mobile en cours de développement

La qualité des connexions et l'accès au très haut débit sont des piliers essentiels pour la cohésion des territoires et la lutte contre les inégalités et impactent l'ensemble des activités au-delà des usages de la seule sphère privée (tourisme, santé, éducation, gestion des risques, administrations

¹ FILOCOM 2017 (Fichier des logements à la commune)

² Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux 2020 et FILOCOM 2017

³ ARS (2018) : Portrait socio-sanitaire et environnemental du département des Alpes-Maritimes). A titre d'illustration, à l'échelle des anciens cantons administratifs, cette part de logements potentiellement indignes représentait plus d'un logement sur six dans certains cantons des vallées contre seulement 3,6 % de l'ensemble des logements du département.

publiques...). A ce jour, le moyen et le haut pays bénéficient d'un plan public d'intervention ambitieux (vs. un plan porté par les opérateurs privés sur le littoral). Ce plan a pour ambition d'accélérer le déploiement du très haut débit, en tenant compte des contraintes particulières des territoires de montagne.

Cet aménagement numérique des vallées s'articule autour de trois volets fondamentaux :

- le déploiement de la fibre, dont le plan d'action est réalisé aujourd'hui par le SICTIAM (opérateur public de services numériques) à hauteur de 34% (27 000 prises livrées sur 78 000 recensées) avec un horizon cible au plus proche des 100% à fin 2023- début 2024 ;
- la couverture par onde radio (4G), notamment lorsque le déploiement de la fibre est inadapté. 47 nouveaux relais sont en cours de construction ou mis en service dont 14 permettront d'étendre la 4G sur les vallées sinistrées dans les mois à venir ;
- l'entretien du réseau cuivre (ADSL / téléphone fixe) pendant la phase de transition vers le très haut débit.

Ce mix technologique doit permettre de garantir la cohérence entre les solutions filaires et radio sur la base d'une nécessaire et préalable concertation avec les territoires.

Plusieurs enjeux ont été identifiés pour accélérer l'accès en haut débit et la qualité de la couverture dans les vallées:

- un enjeu d'identification des zones carencées et l'importance de la mobilisation des acteurs locaux sur le plan d'action et les décisions d'intervention ; différentes campagnes de recensement des besoins de desserte mobile ont été engagées à cette fin par la préfecture et le département en direction des communes et EPCI ;
- la recherche de synergies avec d'autres projets de génie civil ou d'aménagement au service de la maîtrise des coûts, du respect environnemental voire de l'optimisation des délais ;
- la cohérence du plan d'aménagement numérique avec la planification territoriale et l'aménagement urbain dans son ensemble, en favorisant une approche anticipée, résiliente et durable, respectueuse de l'environnement exceptionnel des vallées ;
- la levée de freins potentiels sur le traitement administratif et réglementaire de l'aménagement numérique (par exemple, vérifier la précision des plans de corps de rue dans les villages et hameaux).

ENJEUX

Les structures de santé et les établissements qui se rattachent au médico-social (EHPAD, ESAT, MAS) représentent un pilier de l'économie des vallées. A titre d'exemple, ces structures représentent le plus gros employeur de la vallée de la Roya avec 600 emplois. Ce secteur a ainsi un impact fort sur la vie à l'année des communes en particulier sur l'écosystème économique local (producteurs de fruits et légumes, restaurateurs...).

Cette réalité est cependant à mettre en relation avec le niveau d'accès des habitants à la santé qui reste en décalage par rapport au reste du département. La tempête, la crise sanitaire, qui ont engendré de l'isolement, ont souligné l'importance d'un accès au soin optimal et homogène pour l'ensemble des citoyens. L'enjeu est donc de favoriser cet accès aux soins et de corriger les disparités spatiales qui caractérisent aujourd'hui les vallées dans un contexte de vieillissement de la population.

Il est important de revoir les modes de connexions entre l'ensemble des établissements afin de créer un réseau de santé plus efficace en matière de prévention et de couverture territoriale de soin. L'innovation doit aussi être un vecteur de densification de l'offre (développement des logiques de téléconsultations, mobilisation de l'intelligence artificielle pour certaines interventions). Une approche visant à créer des pôles structurants doit aussi être étudiée avec une logique transfrontalière pour la Roya.

DIAGNOSTIC

Un niveau d'équipements médicaux correct, mais en dessous de la moyenne départementale

Une problématique : le renouvellement du personnel médical

En 2017, un peu moins de 6 médecins généralistes sur 10 (58,7 %)⁴ étaient âgés de 55 ans ou plus dans le département des Alpes-Maritimes. Cette tendance au vieillissement des médecins généralistes est cependant beaucoup plus prononcée dans les vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée.

Plusieurs communes ne comptent aucun médecin généraliste et plusieurs cantons du Haut-Pays n'en comptent qu'un ou deux ; cela renvoie directement à la problématique du renouvellement à venir de ces médecins et du risque sanitaire en cas d'échec.

Des équipements de santé encore trop rares et dispersés

En ce qui concerne les équipements de santé, on peut noter une bonne présence d'établissements d'accueil pour personnes âgées, médicalisés ou non.

⁴ ARS (2018) : Portrait Socio-Sanitaire et environnemental du département des Alpes-Maritimes.

Les pôles de santé sont eux assez rares ; il en existe trois à Breil-sur-Roya, Roquebillière et Valdeblore. Tende dispose par ailleurs d'un complexe hospitalier (CHU de Nice).

La question se pose également de l'accès à ces pôles de santé. En effet, pour la majorité des communes des vallées, le temps d'accès à un médecin était supérieur à 10 minutes de route (à l'échelle de la région, c'est une commune sur quatre - 24,2 %). Le développement de la médecine numérique serait une solution pour répondre à la problématique de l'accessibilité des soins.

Des disparités territoriales qui ont un impact sur la santé des populations

Ces disparités entre les vallées et le reste du département ont des conséquences directes sur la santé des populations.

Une mortalité prématurée importante

La mortalité prématurée, survenue avant l'âge de 65 ans, est un puissant marqueur d'inégalités sociales de santé. Un tiers des décès prématurés seraient évitables par une réduction des comportements à risque (tabagisme, consommation d'alcool, conduites dangereuses).

Des disparités territoriales importantes sur le taux de mortalité prématurée peuvent être observées au sein des trois vallées touchées par la tempête Alex, avec des niveaux nettement supérieurs à la moyenne nationale.

ENFANCE – JEUNESSE - ÉDUCATION

ENJEUX

A l'échelle du département et de la région, la problématique du vieillissement de la population et du renouvellement démographique est particulièrement prégnante. Dans les vallées, cet enjeu est vital pour redynamiser les territoires.

Dans le prolongement de cet enjeu, se pose la problématique de l'attractivité du territoire. En effet, un des vecteurs du rajeunissement du territoire est la capacité de celui-ci à attirer des familles et des jeunes, par le biais d'équipements et de services de qualité.

DIAGNOSTIC

Une population âgée qui peine à se renouveler

Selon l'INSEE en 2018, la part de plus de 75 ans représente 11,23 % de l'ensemble de la population des vallées alors qu'elle est de 10,67% à l'échelle du département.

Cette population, relativement âgée comparée au reste du département n'est pas renouvelée, faute d'un taux de natalité important. Bien que celui-ci diffère assez fortement en fonction des vallées, il reste en dessous de la moyenne régionale. Alors que le taux de natalité en Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 11,2 pour 1000, il se situe à 4,2 à Tende, 2,5 à Saint-Martin de Vésubie et 7,1 à Villars-sur-Vars⁵.

Un bon niveau d'équipements scolaires

Le territoire des vallées de la Roya, de la Tinée et de la Vésubie présente un bon niveau d'équipements scolaires qui permet une prise en charge scolaire satisfaisante pour les enfants jusqu'au collège. On peut noter que les communes de la Roya possèdent toutes une école, là où certaines communes de la métropole n'en ont pas.

Cinq collèges sont implantés sur les communes des trois vallées. Ils disposent tous d'un internat. Ces collèges accueillent non seulement les élèves des vallées mais aussi des élèves de la côte qui viennent pour les spécialités ski-montagne de certains d'entre eux et pour un accueil éducatif et social renforcé.

Le collège de Saint-Etienne-de-Tinée est une référence nationale pour la formation ski. Le collège de Saint-Dalmas-de-Tende dispose en son sein du seul établissement internat relais du département, permettant d'accueillir des élèves en décrochage scolaire porté par le Département en liaison avec les services sociaux du rectorat.

⁵ Observatoire régional de santé (2020).

Les collèges sont répartis géographiquement sur les communes des trois vallées et les communes limitrophes, tandis qu'il n'y a qu'un seul lycée de montagne situé à Valdeblorc, qui est labellisé par la Fédération Française de Ski Pôle Espoir.

Des installations sportives d'envergure

Les vallées disposent également d'infrastructures sportives et de loisir permettant l'accueil des jeunes. Parmi les équipements sportifs notables, on peut citer les stations de sports d'hiver de Auron (Saint-Étienne de Tinée), Isola 2000 et La Colmiane ou après les limites du territoire d'études, Valberg et Guillaumes.

Le Vésuvia Mountain Park, implanté à Saint-Martin Vésuvie offre une pratique indoor de haut niveau en matière d'escalade, de spéléologie et de canyoning complétée d'une piscine.

Les collèges disposent de gymnases dont un de type C à Roquebillière, homologable pour des compétitions de niveau régional.

Des écoles départementales d'altitude vecteur de dynamisme

Au-delà de permettre l'accueil d'écoliers et de collégiens en classes transplantées et des jeunes maralpains en colonie de vacances hors temps scolaire, les trois EDNAM (Ecoles départementales de neige et d'altitude) de Valberg, Auron et La Colmiane contribuent à dynamiser ses trois secteurs valléens en termes d'emplois et de dynamisme économique.

PRENDRE EN COMPTE SON ENVIRONNEMENT NATUREL

ENJEUX

L'impact de la tempête Alex sur les vallées des Alpes-Maritimes, conjugué à un phénomène méditerranéen, s'est révélé d'une violence inédite en France. Cet événement tragique invite à reconsidérer l'équilibre entre présence, activités humaines et environnement naturel dans lequel elles s'inscrivent. Les conclusions du GIEC⁶ sont, de ce point de vue, explicites ; elles démontrent, notamment pour les zones du pourtour méditerranéen, une recrudescence de phénomènes climatiques extrêmes qui imposent aujourd'hui de revoir nos postures et notre rapport à la nature et à ses configurations géographiques et territoriales.

L'enjeu aujourd'hui est donc de construire de nouveaux équilibres, en prenant en compte à la fois les besoins de l'homme, historiquement installé le long de la vallée et des voies de communication, mais également les contextes d'exposition aux aléas naturels, les exigences de préservation de la biodiversité et les équilibres environnementaux des vallées (en tenant compte du cadre réglementaire contraignant pour tous les travaux d'aménagement). Les cours d'eau ont été la source des destructions survenues lors de la tempête Alex, s'en trouvant morphologiquement transformés et dessinant le contour et l'aspect de leurs nouveaux lits. L'espace de bon fonctionnement des cours d'eau, mis en évidence par l'élargissement du lit lors de la tempête, doit être une donnée d'entrée pour penser un aménagement intégrant les risques naturels et la fonctionnalité écologique.

Les cours d'eau sont aussi des structures paysagères marqueurs de l'identité et de l'attractivité des vallées. La dimension paysagère doit donc être partie intégrante des projets de reconstruction pour sauvegarder le cadre de vie des habitants, maintenir le patrimoine naturel et préserver l'attractivité touristique des vallées.

DIAGNOSTIC

Un patrimoine naturel exceptionnel

Des écosystèmes riches et différents

Les vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya sont caractérisées par la prévalence du milieu naturel et son lien intrinsèque avec l'homme. Elles accueillent le Parc national du Mercantour, connu au niveau international pour l'exceptionnelle diversité de ses paysages et la richesse des milieux et des espèces protégées. Les trois vallées disposent d'une biodiversité remarquable ainsi que de ressources en eau abondantes et de bonne qualité.

⁶ Le GIEC est le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

≡ **La Tinée** : La Tinée présente un double visage : le sud, profondément méditerranéen, et le nord « boréal alpin ». Au fond de cette vallée encaissée, la rivière se fraie un passage entre des falaises abruptes aménagées en terrasses, au-dessus desquelles s'étendent forêts et alpages. L'identité de la vallée est marquée par le pastoralisme et la transhumance, puisque l'élevage s'est installé très tôt au cœur de ce territoire. La vallée de la Tinée abrite également certains des plus hauts sommets du massif qui, l'hiver, permettent de mettre à disposition du public plus de 135km de pistes skiabiles. La vallée compte plus de 70.000 hectares d'espaces naturels (99% de l'occupation des sols⁷).

≡ **La Vésubie** : La vallée présente des visages diversifiés où les gorges se succèdent aux forêts, aux oliviers sur les versants bien exposés et enfin aux paysages alpestres du nord de la vallée. La vallée abrite la cime du Gélas, point culminant du Parc national du Mercantour à 3 143 mètres. Dans cette unité à forte naturalité, les paysages sont marqués par les reliefs alpins (+ de 3000 m d'altitude) et des configurations assez chaotiques qui laissent peu de place aux espaces planes. La vallée compte plus de 31.000 hectares d'espaces naturels (96% du territoire).

≡ **La Roya** : la vallée dispose d'un paysage diversifié. Le sud de la vallée offre des villages aux couleurs de la Riviera, au caractère italien marqué par sa situation historiquement frontalière. Le nord de la vallée offre des environnements propices à la randonnée et aux activités de plein air avec notamment un des plus grands sites de gravures rupestres d'Europe : la Vallée des Merveilles et ses 50 000 gravures préhistoriques, et dont l'accès est également possible par la vallée de la Vésubie.

Ce patrimoine naturel est assez largement protégé et mis en valeur. Près de 40% du territoire des trois vallées est classé au titre des « Sites Natura 2000 » impliquant une réglementation spécifique dans l'aménagement du territoire, contre 12,9% sur l'ensemble du territoire métropolitain et 33 % sur le département des Alpes-Maritimes. Les vallées abritent également le Parc national du Mercantour qui s'étend sur 1 801 km² (dont 679 en zone cœur) avec une réglementation qui protège la nature des principales activités humaines.

L'environnement, un atout pour la promotion des territoires

La qualité de l'environnement, la biodiversité des vallées est un atout en faveur de la promotion des territoires. L'offre touristique dans chacune des vallées s'appuie déjà très largement sur l'exploitation et la mise en avant des activités tournées vers la nature.

L'intérêt croissant des touristes pour les activités de montagne, de randonnée et de VTT, l'environnement et la configuration des trois vallées est une ressource évidente au service du développement du territoire.

⁷ Source : Base de données régionale d'occupation des sols (2006) – CRIGE-PACA.org

Un aménagement du territoire qui a réduit l'espace dédié au cours d'eau

L'extension des communes sur l'ensemble du territoire peut occasionner le mitage et le morcellement des espaces naturels, entraînant des perturbations de leur fonctionnalité écologique. Au-delà des impacts environnementaux et paysagers, cette fragilisation de l'équilibre naturel au sein des vallées peut parfois augmenter l'exposition aux risques des populations et des biens.

Les aménagements, les implantations immobilières réalisées au XXème siècle ont été particulièrement touchés par la tempête contrairement aux édifices et aux équipements plus anciens. La présence humaine a pu augmenter la gravité de l'événement, notamment de par certaines constructions et infrastructures construites dans le lit majeur du cours d'eau, ce qui a réduit l'espace permettant d'accueillir la crue exceptionnelle de la tempête Alex.

Par ailleurs, les phénomènes d'érosion torrentielle causés par la crue de cours d'eau et les apports massifs de matériaux déposés dans le lit des torrents lors de la tempête Alex favorisent la déstabilisation des berges, contribuant à créer un aléa supplémentaire pour les années à venir, même en cas d'événement de moindre importance.

Une nécessaire approche résiliente du risque

La tempête Alex impose aujourd'hui la mise en place de nouveaux équilibres dans les rapports entre humains et nature.

Les aménagements futurs des villages et notamment les zones situées dans les périmètres exposés au risque de crues torrentielles, doivent intégrer cette nouvelle connaissance du risque. En d'autres termes, s'il est impossible d'éradiquer l'ensemble des menaces, il est nécessaire de construire collectivement un « vivre avec le risque ».

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Bien que la tempête Alex ait représenté un choc important pour l'activité économique des vallées, les territoires peuvent compter sur d'importantes **ressources patrimoniales, naturelles** et **artisanales** pour porter leur essor. Si ces ressources peuvent participer à renforcer l'attractivité des vallées, il est néanmoins primordial de construire un **équilibre** entre l'**exploitation**, la **mise en valeur** de ces ressources et la **préservation** de ce qui fait la richesse des vallées.

ÉCONOMIE ET AGRICULTURE

ENJEUX

L'activité économique des vallées a été ralentie par la tempête Alex mais également par la pandémie du Covid-19 (notamment à l'échelle des stations de sport d'hiver). La catastrophe a détruit des moyens de production et de circulation (marchandises, entreprises, réseaux de communication), et a parfois entravé les flux touristiques, pilier économique du développement des territoires.

L'enjeu est donc de redynamiser le tissu économique des vallées, notamment par le biais du tourisme, en s'appuyant sur le patrimoine naturel et culturel, et l'économie de proximité.

DIAGNOSTIC

Une situation économique pré-crise encourageante

Avant la tempête Alex, les vallées présentent un profil hétérogène : le secteur Roya présente une bonne dynamique économique sur le plan de l'artisanat, tandis que la Vésubie et la Tinée sont en croissance dans le domaine des services.

L'ensemble de l'activité économique des trois vallées génère un chiffre d'affaires de 572 millions d'euros (162 millions en Roya, 275 millions en Tinée, 135 millions en Vésubie). Le tissu économique des vallées reste grandement dépendant de l'activité touristique puisque le secteur de l'hébergement-restauration représente 28,30% de l'activité des vallées.

Dans toutes les vallées, on observe une croissance de l'activité artisanale qui représente aujourd'hui une part importante de l'économie des territoires (40,70% dans la Roya, 34,5% dans la Tinée, 48,70% dans la Vésubie)⁸.

⁸ L'ensemble des données ont été fournies par les chambres, commerce et industrie et artisanat pour la période 2015-2020.

Le taux d'activité sur les 3 vallées (73,95 %) est sensiblement au même niveau que celui de l'ensemble du département (74,56%). En revanche la médiane des revenus⁹ des 3 vallées se situe à 7,50 % de moins que sur l'ensemble du département et le taux de pauvreté est de 19,09 % alors qu'il est de 17,50 % sur l'ensemble du département.

			Vallée de la ROYA	Vallée de la TINEE	Vallée de la VESUBIE	3 Vallées	Alpes maritimes
Taux de pauvreté	FILOCOM 2017	Part de ménages	20,83 %	19,35 %	19,09 %	19,09 %	17,50 %

Les vallées n'offrant pas suffisamment d'emplois, une partie des habitants travaille sur la zone littorale, occasionnant des mouvements pendulaires. Dans la vallée de la Roya, par exemple, environ 1/4 des habitants actifs travaille principalement dans les zones d'emplois situés sur le littoral (Menton, Nice, Monaco). Ainsi, en 2020, moins de 50% des actifs résidaient dans leur zone d'emploi (taux le moins important de la région)¹⁰.

Le risque d'un impact structurel et durable de la tempête

Le tissu économique des vallées est fragilisé par les dommages matériels subis par les entreprises : destruction de locaux professionnels, perte de matériel. Au total plus de 500 entreprises et exploitations agricoles ont été impactées par la tempête Alex. 45 entreprises ont perdu totalement ou partiellement leur outil de production, ainsi que 47 exploitations agricoles.

Immédiatement après la catastrophe, plusieurs fonds d'urgence ont été mis en place pour un montant cumulé de 7,6 millions d'euros et ont joué un rôle d'amortisseur économique auprès de plus de 500 acteurs économiques (entreprises, artisans, professions libérales, indépendants, agriculteurs...).

Après cette phase d'urgence, et pour favoriser la reprise de l'activité économique et son maintien dans les vallées, un fonds de concours est déployé à compter de janvier 2022 pour soutenir les entreprises et les exploitations agricoles. Ce fonds de concours associe l'État et les collectivités territoriales à hauteur de 4 millions d'euros. Il vise à la reconstitution de l'outil de production et de l'outil de travail, y compris le foncier, les locaux professionnels et les stocks. Les frais liés au rebond de l'activité et les frais de reconversion sont éligibles sous condition.

Au niveau psychologique, l'état des routes et des infrastructures, particulièrement et durablement touché au sein de la vallée de la Roya, a tendance à nuire aux initiatives entrepreneuriales, impactant directement la croissance économique de ces territoires.

⁹ Le revenu médian correspond à la valeur du revenu partageant la population en deux groupes de taille identique : en dessous de ce revenu, la population gagne moins que ce revenu ; au-dessus, la population gagne plus

¹⁰ INSEE, Schéma de cohérence territoriale, 2020

Un potentiel agricole valorisable malgré un phénomène d'exode rural marqué

Malgré l'attachement et l'histoire rurale des villages des vallées, ceux-ci sont touchés par une déprise agricole importante depuis plusieurs décennies, à relier au phénomène important d'exode rural initié lors de l'amélioration des accès aux vallées.

En un siècle, le taux d'évolution du taux de boisement est supérieur à 50 %, ce qui signifie que des milliers d'hectares agricoles ont été perdus au profit de la forêt. Le reboisement important des vallées au cours du dernier siècle est en effet lié à l'abandon d'une partie des terres agricoles et pastorales.

Les éleveurs des vallées sont également confrontés à la problématique du renouvellement des vétérinaires : elles souffrent en effet de la désertification de cette profession bien que des soutiens départementaux soient renouvelés chaque année pour soutenir ce métier en zone montagne.

Néanmoins, les vallées disposent d'un savoir-faire et d'un patrimoine agricole valorisable pour préserver les pratiques agricoles et en faire un levier de développement. Les trois vallées abritent ainsi des producteurs engagés et solidaires, qui défendent leur territoire, leur mode de vie, la qualité de leurs produits (producteurs bio, agro-pastoralisme...) et qui ont développé des circuits courts. Ce terroir constitue un levier de valorisation important pour l'activité économique des territoires.

L'agriculture des vallées est confrontée à plusieurs défis et opportunités, comme l'appui à l'installation de nouveaux agriculteurs, la modernisation des installations existantes, le développement de filières de qualité pour profiter des débouchés offerts par le tourisme et la proximité du littoral de la Côte d'Azur, la réflexion d'une offre d'hébergement en site agricole, le soutien de l'élevage et du pastoralisme dans les zones de présence du loup... Les opportunités existent pour créer une nouvelle dynamique tout en maintenant le paysage et les traditions des vallées.

Dans un contexte de développement d'un tourisme plus durable, notamment en montagne, les acteurs agricoles pourraient participer à l'attractivité touristique en imaginant des filières respectueuses de l'environnement et des paysages, et la commercialisation collective de produits agricoles de qualité et l'agrotourisme.

ENJEUX

Le tourisme prend appui sur la richesse naturelle et patrimoniale de la Roya, de la Vésubie, de la Tinée et du Moyen-Var. Il représente une part importante de l'identité et de l'activité des vallées et est un important vecteur d'emplois. Plus ou moins directement, le tissu économique mais aussi social des territoires est influencé par les fluctuations touristiques (une grande dépendance encore à la saisonnalité des activités).

Si une grande partie de l'offre touristique met déjà largement en avant l'environnement, des atouts, notamment liés au terroir, à l'artisanat et au patrimoine, sont encore à exploiter.

Au-delà de la pure logique de flux touristique, se pose la question de la préservation des sites naturels et patrimoniaux qui permettent d'accueillir les visiteurs. L'enjeu aujourd'hui est de trouver un équilibre entre la juste promotion de ces sites exceptionnels, permettant leur préservation, mais aussi un essor économique pour les vallées.

DIAGNOSTIC

Le poids important du tourisme pour les vallées

Les intempéries récurrentes et la Tempête Alex qui ont touché les vallées tout comme la crise sanitaire ont lourdement modifié les flux touristiques et affecté ce pan stratégique de l'économie pour les Alpes-Maritimes.

Le tourisme, vecteur de croissance pour les vallées

Le tissu économique des vallées est aujourd'hui grandement dépendant de l'activité touristique. Le secteur de l'hébergement-restauration représente ainsi 28,30% de l'activité des vallées. L'ensemble des trois vallées compte à ce jour 387 établissements. La répartition est particulièrement inégale entre les vallées puisque la Tinée, avec son important réseau de pistes de ski, concentre 63,8% de l'offre d'hôtellerie-restauration.

Un héritage transfrontalier important, aujourd'hui en suspens

Les vallées, et tout particulièrement la vallée de la Roya, avaient un lien historique et économique étroit avec l'Italie (la vallée de la Roya est française depuis 1947). L'interruption de cette dynamique transfrontalière prive les vallées d'une manne financière liée au tourisme.

Une offre touristique insuffisamment développée

Des infrastructures à adapter à l'activité touristique

Si le tourisme représente un levier de croissance pour les territoires, les vallées ne disposent pas d'infrastructures suffisantes pour accueillir les nombreux visiteurs. En matière d'hôtellerie, les capacités d'accueil sont faibles composées de petits établissements indépendants, dont l'offre ne correspond plus forcément aux attentes du public, sans recherche de différenciation permettant d'accueillir de nouvelles clientèles. La vallée de la Roya, la plus concernée par cette problématique, ne compte que 1050 lits pouvant être mis à disposition des touristes¹¹, la Tempête Alex ayant fortement impacté les capacités d'accueil de la vallée.

L'offre touristique a, par ailleurs, été directement touchée par la destruction ou l'endommagement de certains sites naturels, ce qui nécessite une réflexion sur la gamme d'activités de plein air.

Des vecteurs de croissance touristique importants

Pour autant, les vallées peuvent s'appuyer sur des ressources importantes dans l'optique de promouvoir l'activité touristique. Des paysages authentiques, la biodiversité des vallées, le patrimoine architectural, religieux, rural et artisanal des territoires, ainsi que les accès au Parc national du Mercantour et au Parc régional des Préalpes d'Azur, sont des atouts considérables. Au-delà des activités d'hiver, le tourisme de nature, l'été, est lié au cours d'eau, avec une attractivité associée aux activités de canyoning et de pêche de loisir.

Dans un contexte de développement d'un tourisme plus durable, notamment en montagne, les acteurs agricoles pourraient participer à l'attractivité touristique en imaginant des filières respectueuses de l'environnement et des paysages, la commercialisation collective de produits agricoles de qualité et le développement de l'agrotourisme.

Les vallées disposent d'un savoir-faire et d'un patrimoine agricole valorisable au titre d'un tourisme plus durable. Elles abritent ainsi des producteurs engagés et solidaires qui défendent leur territoire, leur mode de vie, la qualité de leurs produits (producteurs bio, agropastoralisme...) et qui ont développé des circuits courts. Ce terroir constitue un levier de valorisation important pour l'activité économique des territoires.

Allier tourisme et préservation de l'environnement

Le développement de l'activité touristique engendre inévitablement un impact sur l'environnement.

L'enjeu est de concilier préservation de l'environnement et continuité de l'activité touristique et développer ainsi le tourisme vert : limiter l'artificialisation des sols ou les consommations excessives d'énergie ; valoriser une offre touristique accessible autour de la randonnée et des mobilités douces ; développer des circuits en mode doux à la découverte des territoires, des producteurs et des produits du terroir ; mettre en exergue les itinérances à pied, à vélo et à cheval, ou encore valoriser l'offre à travers la renaissance du train, le cyclotourisme ...

¹¹ Rapport South Trend Consulting, 30/11/2021

PATRIMOINE ET CULTURE

ENJEUX

Les vallées de la Roya, du Moyen Var, de la Tinée et de la Vésubie comptent un patrimoine culturel assez dense et diversifié. La valorisation de ce patrimoine, notamment par le biais du tourisme pourrait contribuer à sa préservation mais également au soutien de l'économie locale (productions locales, artisanales et agricoles).

Certains axes spécifiques de travail ont d'ores et déjà été identifiés, de manière non exhaustive, par les différents acteurs travaillant dans ce champ :

- restaurer et préserver le patrimoine culturel, notamment le patrimoine historique religieux,
- faire davantage connaître ce patrimoine en élargissant les publics cibles (scolaires, public familial, etc.), en travaillant à l'appropriation de ces richesses patrimoniales auprès des habitants des vallées et plus largement des maralpins,
- encourager les synergies en matière de programmation culturelle en s'appuyant, entre autres, sur le patrimoine commun et partagé des vallées, en structurant des circuits et des parcours de visites thématiques ;
- faire émerger un ou plusieurs événements d'envergure, tout en préservant la forte dynamique d'initiatives locales ;
- prendre appui sur les flux touristiques liés aux activités de pleine nature et de montagne pour développer des actions conjointes de valorisation du patrimoine naturel et culturel ;
- renforcer le lien entre patrimoine paysager et vernaculaire et valorisation des productions agricoles et artisanales locales.

Si la tempête Alex n'a pas provoqué de dégâts majeurs sur le patrimoine historique bâti, elle a néanmoins mis en lumière son état de vétusté. Un plan d'évaluation a été à ce titre mené par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

DIAGNOSTIC

Des ressources patrimoniales riches et diversifiées

Un patrimoine religieux dense, avec la prédominance du baroque (1650-1750), nécessitant des travaux de restauration coûteux, compte tenu de l'état de vétusté des édifices

Il s'articule autour :

- des chapelles et décors peints (particulièrement dans la vallée de la Tinée et la haute Roya à Notre-Dame-des-Fontaines, véritable "chapelle Sixtine" des Alpes), datant pour l'essentiel de la fin du XVe siècle (gothique international) ;
- des édifices médiévaux romans (églises Notre-Dame-du-Mont à Breil-sur-Roya et Notre-Dame del Poggio à Saorge) et gothiques (églises Saint-Martin à La Tour-sur-Tinée et Saint-Michel-de-Gast à Roquebillière) ;
- des édifices baroques aux dimensions exceptionnelles, réalisés par les plus grands architectes de l'époque. On citera notamment l'église Saint-Pierre-aux-Liens à L'Escarène et Santa-Maria-in-Albis à Breil-sur-Roya ;
- des édifices d'inspiration néo-classique (églises Notre-Dame de l'Assomption et Saint-Martin à Saint-Martin-Vésubie) ;
- des chapelles de pénitents dans un grand nombre de villages, certaines ayant la dimension d'églises ;
- un réseau de chapelles rurales maillant le territoire ;
- un mobilier religieux (retables, tableaux, statuaire, vêtements sacerdotaux, etc.) de grande qualité et en nombre.

Cet important patrimoine religieux bâti et mobilier est lié à l'histoire de ces vallées qui appartenaient aux Etats de Savoie dans lesquels la vigueur de la foi religieuse était intense. Le patrimoine mobilier au sein des églises dans les Alpes-Maritimes est resté très dense à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, probablement du fait d'absence de pillages révolutionnaires.

Ces monuments exceptionnels ont pu être affectés pour certains par la tempête Alex et peuvent souffrir des coûts importants liés à leur entretien.

Un patrimoine fortifié unique en France, lié à l'histoire du département des Alpes-Maritimes, axe stratégique de développement

Le territoire des Alpes-Maritimes a appartenu selon la période à deux Etats de 1388 à 1860. Sa particularité est donc de posséder deux lignes de défense, française et italienne, et de pouvoir représenter toute l'histoire des fortifications du XVIe au XXe siècle.

Cette ressource, commune au littoral et aux vallées, se déploie surtout à l'est du département, du Mentonnais à la haute Tinée, avec notamment :

- les forts "Séré de Rivières" construits entre 1880 et 1900, présents à Sospel, sur l'Authion et la haute Tinée ;
- les forts Maginot, enterrés, construits entre 1928 et 1940, présents à Sospel, dans la Vésubie et la Tinée ;
- les forts italiens du col de Tende construits entre 1880 et 1900 ;
- les forts italiens de la ligne défensive du "Vallo Alpino" construits entre 1930 et 1940.

Un ambitieux programme de préservation et de valorisation de ce patrimoine (2022-2027) a été lancé. Il inclut la création d'un musée des fortifications au fort de La Révère à partir duquel les visiteurs pourront découvrir le patrimoine fortifié du haut pays. Sept ouvrages sont aujourd'hui ouverts au public et devraient être complétés d'autres sites en 2022 (Castillon de Roquebillière, Isola).

Au-delà des connexions avec le littoral et entre le moyen et haut pays, la valorisation du patrimoine fortifié devrait également permettre d'attirer un public frontalier italien.

Le patrimoine vernaculaire, hydraulique (canaux, moulin...) et de franchissement (pont), lié étroitement au cours d'eau : axe potentiel de valorisation des activités agricoles et des productions locales

Quelques exemples saillants :

- Ecomusée de la Roudoule: labellisé "musée de France", ses collections comptent plus de 9 000 objets. Il gère le site "Alpes Azur patrimoine" recensant les collections de l'écomusée ainsi que celles de l'AMONT (Saint-Martin-Vésubie), de l'association 1732 (Val d'Entraunes) et de Guillaumes.
- Musée de Guillaumes : projet européen de classement et valorisation des collections porté par l'association 1732.
- Un projet de modernisation des réserves de l'écomusée de la Roudoule est en cours d'étude sur le site de l'ancienne usine Brouchier à Puget-Théniers afin de disposer d'un puissant outil de préservation et de valorisation du patrimoine vernaculaire, ou de proximité.

Par ailleurs, le patrimoine hydraulique et de franchissement a été malmené par la tempête Alex, sa préservation est indispensable au maintien du réseau de randonnée, et parfois à l'activité agricole et aux jardins.

Des réflexions sont engagées de manière à pouvoir davantage valoriser cette dimension du patrimoine des vallées.

Le patrimoine gaulois/ protohistoire, bénéficiant d'ores et déjà d'une renommée internationale avec la vallée des Merveilles

La vallée des Merveilles, dans la Roya, compte plus de 40 000 gravures rupestres préhistoriques, datées du Néolithique final et de l'Âge du bronze ancien. Ces ressources sont interprétées par le musée des Merveilles à Tende, acteur culturel essentiel pour la haute Roya.

Un projet de musée de la protohistoire à Roubion est également en cours de structuration.

Les villages perchés et médiévaux de caractère, particularités du paysage maralpin

C'est une des particularités du patrimoine maralpin, qui participe à l'attractivité du département.

Les actions culturelles et circuits touristiques existants : des synergies et une mise en réseau à structurer

De nombreuses actions culturelles ont été déployées sur la base d'initiatives très locales. L'enjeu est de créer des synergies entre certains axes et projets de valorisation, de mettre en réseau les événements à l'échelle des vallées (circuits, parcours, par exemple), et ainsi créer des initiatives de plus grande envergure.

Les visites et circuits tels que la route du baroque, la route du sacré

Exemples d'initiatives dans la Roya

- Les Baroquiales à Sospel
- La Tournée de théâtre Commedia dell'Arte : elle permet de diversifier l'offre culturelle locale.
- Festival de musique sacrée : un festival local assez récent qui permet de valoriser la musique baroque et les édifices
- Festival des orgues de la Roya
- « Escapades Baroques dans les Alpes » : visites guidées, concert insolite, visites expérientielles...

Un nouveau projet de « route du sel » est également en cours de mise en œuvre : il prévoit la scénarisation des routes du sel, notamment les sentiers pédestres, et la création d'un centre d'interprétation à Sospel (carte et valorisation via des outils numériques pour parcourir les routes du sel). Ce projet permettra de créer du lien entre les activités de pleine nature, les richesses naturelles, et l'histoire des vallées, et permettra de favoriser l'économie circulaire des vallées.

Les événements traditionnels, à dimension locale, qui permettent de mettre en exergue les traditions du moyen et haut pays

- les processions de pénitents ;
- les fêtes et événements traditionnels des vallées (exemple : foire agricole, Saint-Eloi, brebis brigasque...).

Il s'agit d'attirer davantage de public notamment le tourisme de proximité, venant du littoral.

Les points d'intérêt phares, socles de la structuration d'une offre touristique plus dimensionnée pour les vallées

Exemples pour la vallée de la Roya

- Valorisation de Notre-Dame-des-Fontaines par des visites guidées du monument programmées toute l'année ;
- Musée des Merveilles : animations, expositions, foyers ;
- Expositions artistiques temporaires dans certains édifices patrimoniaux : Chapelle Sainte-Catherine à Breil-sur-Roya par exemple ;
- Monastère de Saorge dans la vallée de la Roya ;

Citons également le train des merveilles entre Nice et Tende, qui permet de découvrir le paysage ferroviaire exceptionnel. Il dessert certains villages perchés et médiévaux (conférenciers pendant la période estivale, grand succès du train gratuit de l'été 2021).

SE DÉPLACER AUTREMENT ?

ENJEUX

Avant même les destructions causées par la tempête Alex, la thématique des mobilités était prégnante pour les vallées du Moyen Var, de la Tinée, de la Vésubie et surtout de la Roya. La topographie de ces territoires, l'enclavement de certains villages engendrent une grande dépendance des habitants aux infrastructures routières et ferroviaires, quand elles existent, pour se déplacer. La tempête Alex est venue une nouvelle fois mettre en lumière la fragilité des connexions et le risque d'isolement en cas de dommages sur les axes de circulation.

Plutôt que de « mobilité », il est préférable de parler des « mobilités » car elles sont en réalité plurielles. Elles dépendent du contexte dans lequel s'inscrit le déplacement. La mobilité peut être celle du quotidien ou celle de transit, avec des enjeux de commodité, de confort, de rapidité et de fluidité des déplacements. La mobilité peut également être touristique avec des enjeux sous-jacents de mise en valeur du territoire. La mobilité peut aussi être douce ou active, lorsque le vecteur utilisé pour se mouvoir est économe en énergie fossile. Les mobilités doivent de toute façon se concevoir dans une optique de durabilité et de préservation de l'environnement.

Les modalités de mise en œuvre de ces mobilités doivent, elles aussi, être multiples. À ce titre, la tempête a montré combien la dépendance à un seul moyen de déplacement, à une seule voie de raccordement pouvait être lourdement pénalisante.

DIAGNOSTIC

Une mobilité du quotidien dépendante de la voiture

Des habitants tributaires de la voiture pour se déplacer

Si les vallées ne sont pas isolées au sens strict du terme, on peut cependant observer un enclavement plus ou moins fort selon les zones, les saisons et le mode de transport utilisé.

De façon générale et même avant octobre 2020, les habitants des vallées restent tributaires de la route et de la voiture individuelle pour se déplacer. Une enquête « ménages et déplacement » de 2009, menée dans la vallée de la Roya, relevait la prédominance de la voiture et de la marche (50 % des déplacements sont faits en voiture, 43 % à pied).

Des lignes régulières de transport en commun (train dans la Roya et le Moyen Var et bus dans la Tinée et la Vésubie, dont un système de transport à la demande) tout comme des lignes plus saisonnières existent pourtant. Néanmoins, ces offres sont pour certaines inadaptées aux horaires de travail et insuffisamment performantes au regard des délais de trajets. Les habitants connaissent par ailleurs souvent mal l'offre de transports en temps réel.

La fragilité de certains accès fait que certains hameaux sont aujourd'hui isolés. Les habitants n'ont d'autre choix, pour se déplacer, que l'utilisation de moyens de transport individuels. Cette dépendance à la voiture et aux moyens de transport individuels alliée à la dangerosité des routes (notamment en hiver) entraînent chez certaines populations, notamment les personnes âgées, des réticences à se déplacer, renforçant le sentiment d'isolement.

Des vallées inégalement connectées aux infrastructures de mobilité

≡ Vallée de la Roya

Elle est accessible par une infrastructure routière nord-sud (la RD 6204) qui offre un accès au Haut-Pays. Cette route départementale se compose de deux branches au sud. Un axe Vintimille, Breil-sur-Roya, Tende, Cuneo : elle constitue de ce fait une route de transit « italo-italien ». Un autre tracé part de Nice via Sospel, pour rejoindre Breil-sur-Roya et se reconnecter avec la tangente nord vers Cuneo. La Roya dispose ensuite d'un réseau de routes départementales, organisé en antennes raccordées sur le réseau principal, qui desservent les villages et hameaux.

Le tunnel de Tende est un maillon essentiel de l'aménagement du territoire dans la vallée de la Roya permettant à la fois son désenclavement routier et représentant un point d'accès entre la France et l'Italie. Cependant, et depuis de nombreuses années, la circulation dans ce tunnel, inauguré en 1882, est fragile du fait des dégradations de ses conditions d'exploitation. Les travaux de doublement et de mise en sécurité sont en cours sous maîtrise d'ouvrage italienne et permettront de pérenniser cet accès.

Les gares de Breil-sur-Roya, Fontan-Saorge, La Brigue et Tende sont desservies par des trains TER PACA qui effectuent des liaisons entre les gares de Nice-Ville et celle de Tende. Elles sont également desservies par des trains italiens circulant entre Vintimille et Cuneo.

≡ Vallée de la Vésubie

La Vallée de la Vésubie est accessible par la route RM 2565. La desserte en transports en commun est assurée par la Métropole.

La desserte régulière est opérée par la ligne 90 qui relie La Bolline à Nice par Saint-Martin-Vésubie et la vallée à raison de trois allers-retours par jour. Son premier départ de La Bolline est effectué à 5h30 et son dernier départ de Nice est assuré à 18h30. Cette desserte cible prioritairement les valléens et leur permet de passer une journée entière ou une demi-journée sur le littoral.

Cette desserte régulière est complétée par des services de transport à la demande desservant les villages perchés et permettant d'une part de rejoindre les centre-bourgs de la vallée, notamment Roquebillière et Saint-Martin-Vésubie (commerces, services, santé), et d'autre part d'assurer la correspondance avec la ligne 90 pour rejoindre Nice.

En été et en hiver, l'offre est complétée par des services saisonniers ayant du succès auprès des saisonniers et des visiteurs : Randobus, 100% Neige, navettes du Boréon et de la Madone de Fenestre.

La commune de Saint-Martin-Vésubie dispose, par ailleurs, d'une aire municipale pour l'accueil des camping-cars. Il s'agit d'une borne intégrée permettant la vidange des eaux usées et l'approvisionnement des camping-cars en eau potable. Le stationnement à proximité de la borne est gratuit, l'espace pouvant accueillir huit véhicules.

≡ **Vallée de la Tinée**

La vallée de la Tinée est accessible par la route RM2205. La desserte en transports en commun est assurée par la Métropole.

La desserte régulière est opérée par la ligne 91 qui relie Auron à Nice, à raison de trois allers-retours par jour. Son premier départ d'Auron est effectué à 5h00 et son dernier départ de Nice est assuré à 18h00. Tout comme dans la vallée de la Vésubie, cette desserte, destinée aux valléens, leur permet d'effectuer des allers-retours vers le littoral.

Des services de transport à la demande desservant les villages perchés, permettent, également, de rejoindre les centre-bourgs de la vallée, et d'assurer la correspondance avec la ligne 91 pour rejoindre Nice. Selon les communes, cette desserte à la demande est opérée une ou plusieurs fois par semaine.

La Tinée bénéficie d'une desserte renforcée en été et en hiver au bénéfice des salariés saisonniers et des visiteurs notamment depuis Auron, Saint-Etienne-de-Tinée, Isola 2000 et Roubion.

En été, la ligne 91 est renforcée pour offrir quatre allers-retours par jour. Elle est complétée par la navette inter-village qui assure huit circuits par jour entre Auron, Saint-Etienne-de-Tinée, Isola et Saint-Dalmas-de-Selvage.

En hiver, Isola 2000 bénéficie du 100% Neige et de la ligne 92 au départ de Nice. Auron est desservie par le 100% Neige. Ces deux stations sont chacune couvertes par des navettes internes (électriques) facilitant le report modal des visiteurs pendant leur séjour en station. Roubion est quant à elle desservie par une navette à la demande, garantissant la correspondance avec la ligne 91 et le 100% Neige au départ de Saint-Sauveur-sur-Tinée.

≡ **Moyen Var**

Dans la vallée du Var, on retrouve la ligne des Chemins de Fer de Provence entre Digne-les-bains et Nice. Un train historique à vapeur fonctionne en saison touristique entre Puget-Théniers et Annot.

La RM6202 et la RD6202 permettent de remonter la vallée du Var de Nice jusqu'au département du Var à Entrevaux.

D'importants projets d'infrastructures routières sont en cours de déploiement post tempête Alex afin de limiter l'enclavement des vallées (par exemple, les projets de tunnels dans la Roya et dans la basse Vésubie).

Un besoin de diversifier les modes de déplacement

Le développement de modes de mobilité alternatifs répond à la fois aux besoins des habitants des vallées de disposer de substituts à la voiture individuelle, mais aussi une manière de promouvoir l'activité touristique des territoires, tout en intégrant une logique de préservation de l'environnement avec une ambition d'innovation.

La renaissance du train

Le train, vecteur essentiel du développement et du désenclavement des territoires, symbolise le besoin de diversifier les modes de déplacement. Héritage historique et culturel, fortement ancré dans la vallée de la Roya où il n'existe pas, dans la partie haute, d'itinéraire alternatif à la route principale (RD6204), le transport ferroviaire a démontré son utilité en assurant un lien vital entre les territoires sinistrés et le reste du monde après la tempête Alex avec un caractère transfrontalier prégnant.

En termes touristiques, le train représente un fort potentiel grâce à son attrait historique, ses paysages saisissants et son incroyable composition d'ouvrages d'art uniques ayant mobilisé une technicité remarquable. Il offre la possibilité de visiter la vallée de la Roya, d'accéder au Parc national du Mercantour... En été, le train des Merveilles permet d'accéder à un parcours commenté des villages traversés par la ligne. Cette expérience mériterait d'être davantage valorisée.

Ce mode de transport est également développé dans la vallée du Var et permet d'accéder aux portes des vallées de la Vésubie et de la Tinée. S'agissant du Moyen Var, la ligne des Chemins de fer de Provence permet d'offrir un moyen de transport du quotidien mais également une perspective touristique intéressante (train des Pignes).

Malgré l'opportunité que représente le train pour la vie des vallées, le maillage et la cadence du trafic ferroviaire ne sont pas encore suffisamment adaptés pour permettre aux habitants ou aux touristes de se passer de la voiture. Dans la vallée de la Roya, le fret pour l'acheminement des denrées sur la ligne est une hypothèse à l'étude, en lien avec la SNCF, la gestion de la crise Alex ayant éprouvé cette possibilité.

Un manque d'intermodalité dans l'offre de transport en commun

Ce constat ne touche pas uniquement le train, mais l'ensemble des transports en commun qui restent, malgré une attente croissante pour l'usage des modes doux et collectifs de déplacement, insuffisamment développés pour être une alternative pérenne à la voiture.

Si l'offre de transport en commun existe, elle n'est pas suffisamment interconnectée avec le reste des modes de déplacement. Ainsi, pour les vallées de la Tinée et de la Vésubie, il reste aujourd'hui complexe, pour les habitants, d'effectuer un trajet complet en transport en commun, sans avoir recours, sur une partie du déplacement, à la voiture. Ce constat est à nuancer pour le Moyen Var. Pour ce qui concerne la Roya, l'offre de trajets sur la ligne de bus régulière entre Menton et les villages de la Roya a été doublée depuis 2020.

Une mobilité douce insuffisamment développée

Les infrastructures permettant le développement des mobilités douces et durables sont peu déployées par rapport au reste du département des Alpes-Maritimes. Ces formes de mobilité correspondent pourtant à une attente des populations et entrent dans le cadre d'une offre de « tourisme vert », plus respectueuse de l'environnement pour des populations soucieuses de leur impact écologique.

La mobilité, vecteur de revitalisation des territoires

La mobilité, condition essentielle de l'essor économique....

La libre circulation des hommes et des marchandises est un vecteur essentiel du développement économique des territoires, mais aussi et surtout de la résilience de ces territoires de montagne.

Les enjeux de mobilité et l'essor touristique sont également intrinsèquement liés. Un territoire densément pourvu en infrastructures de mobilité est davantage susceptible de bénéficier d'une croissance touristique.

La mobilité s'appréhende également sous l'angle numérique. Avec l'essor du télétravail, un grand nombre d'actifs ont voulu se rapprocher de la nature et s'installer dans des territoires jusque-là délaissés. Les vallées peuvent légitimement profiter de cette tendance sociétale si les infrastructures de mobilité et de connexion le permettent.

.... et du lien social dans les vallées.

Les infrastructures de déplacement (les gares principalement) ne sont pas seulement des espaces d'accueil mais constituaient, dans les vallées, de véritables centres de vie où pouvaient se rencontrer les habitants. Ainsi, la mobilité sous toutes ses formes permet de connecter les populations et de refaçonner du lien social.

Un lien transfrontalier historique, aujourd'hui paralysé et inégalement développé

Du fait de leur proximité géographique et historique avec l'Italie, les vallées (tout particulièrement la Roya) ont toujours cultivé un lien étroit avec nos voisins transalpins, générant d'importants flux de mobilité (humains, touristiques, matériels et économiques).

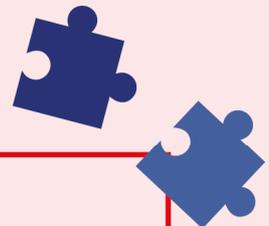
Aujourd'hui, avec la coupure de la route au col de Tende, cette relation vitale entre les vallées et l'Italie est partiellement rompue. Seul le train permet de faire le lien avec l'Italie, à la fois à la frontière nord (Piémont) et sud (Ligurie), cette dernière partie de la ligne ayant rouvert depuis le 22 décembre 2021.

Si la dimension transfrontalière est une opportunité pour permettre le désenclavement des territoires, cet atout est inégalement développé à l'échelle du département. En effet, bien que les projets franco-italiens soient nombreux, peu impliquent directement les vallées. Le développement de la dimension transfrontalière se concrétise en effet en grande partie sur le littoral et à destination des pôles urbains.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Ce rapport a été réalisé par les équipes de la
Direction interministérielle de la transformation publique
www.modernisation.gouv.fr**

Mars 2022